

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	37

**DELIBERATION n°2011/13**

L'An deux mille onze et le mardi 5 avril à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, légalement convoqué le 30 mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Casino des EAUX-BONNES, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

**Présents titulaires :** M. CAMBOT, SARTHE, DOUMECQ, CASADEBAIG Didier, BELESTALABOURDETTE, LOURTEIG, CAMBILHOU, BAYLAUCQ, BARATS, LE GALLOU, MARTIN, CARRERE, DAGUERRE, CARRERE-GEE, MASONAVE, CASAU, CASADEBAIG Robert, SACAZE, LABERNADIE, SARRAILH, LASSEBIE, SANZ, BOUSQUET, BOUSSOU, POEYMARIE, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames MOUNAUT, MOURTEROT, HELIP, GANTCH, LAMOURE, CASENAVE, SOULE,

**Présent(s) suppléant(s) :** M. GASSIE Henri (représentant Francis LAUR)

M. AUSSANT donne procuration à M. CAMBOT  
Mme TOUTU donne procuration à M. SACAZE  
Mme NOUGUE-DEBAT donne procuration à M. CASADEBAIG Robert

**Secrétaire de séance :** M. PASQUINE Michel

**VOTE : à l'unanimité**

**OBJET : SPANC (M49) – Vote du Budget Primitif 2011**

Vu le projet de budget annexe du SPANC pour l'exercice 2011 transmis et joint à la présente délibération, Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter le budget primitif 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

**DECIDE** d'adopter le budget primitif 2011 du SPANC, budget annexe de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

**Investissement**

Dépenses : 5 700 €  
Recette : 5 700 €

**Fonctionnement**

Dépenses : 28 530 €  
Recettes : 28 530 €

**REÇU**

le - 7 AVR. 2011

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON S<sup>T</sup>E MARIE



Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,

Francis COUROUAU